

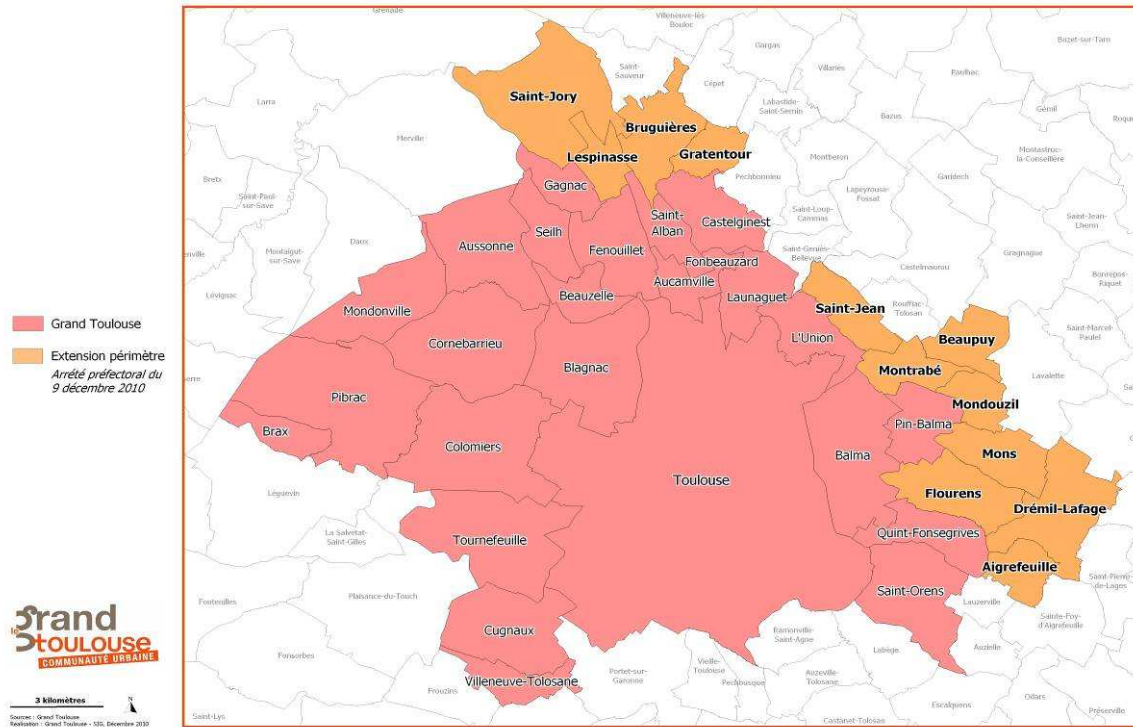
**Quel projet de gestion durable
pour la Garonne débordante?**
2 décembre 2011 à Seilh

**Valoriser les espaces alluviaux
de Garonne en
contexte urbain / périurbain
de l'agglomération toulousaine**



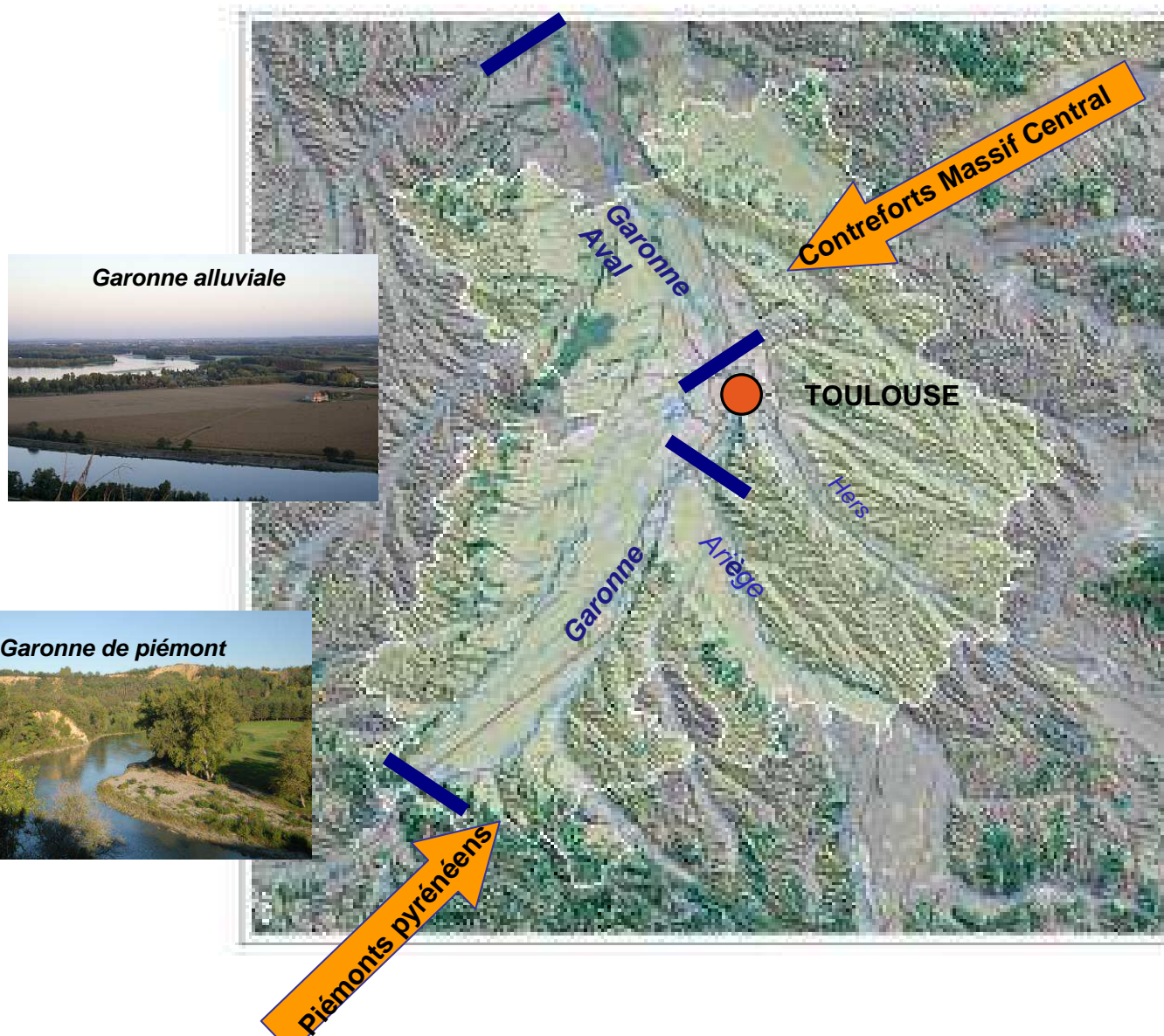
I - Présentation territoire Grand Toulouse

Communauté Urbaine du Grand Toulouse à compter du 1er Janvier 2011



- **Le Grand Toulouse** : une des plus grandes agglomérations françaises, encore en plein développement (4^{ème} agglomération française)
- Une communauté urbaine depuis le 1^{er} janvier 2009 :
- **37 communes**
- **45 880 hectares**
- **714104 habitants**
- Une croissance démographique rapide et constante : autour de **2%/an**

II- L'axe Garonne dans l'aire urbaine

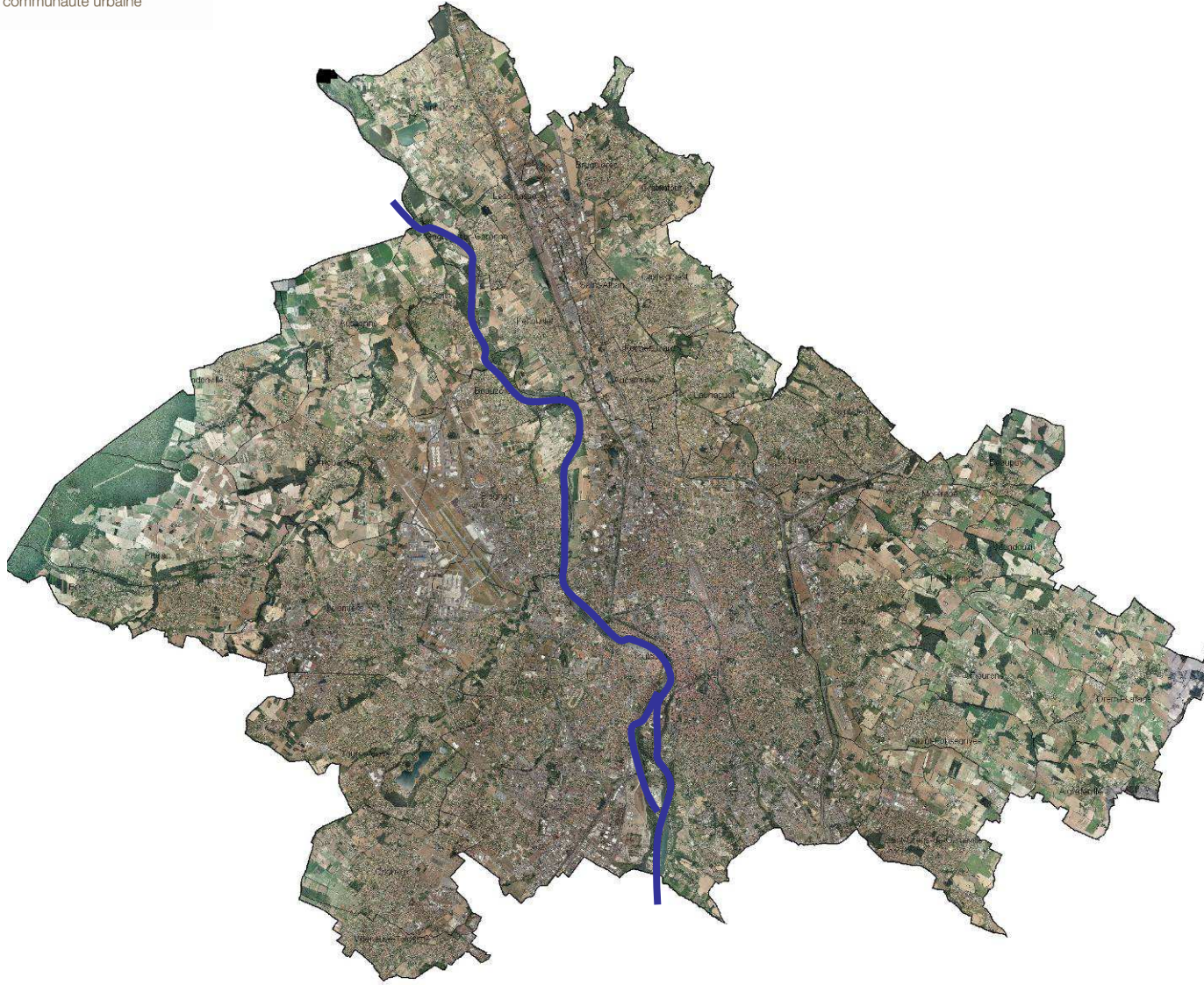


❖ L'aire urbaine toulousaine se situe au contact des grandes régions naturelles : bassin aquitain, massif pyrénéen et massif central.

❖ Territoire caractérisé par l'absence de reliefs importants et une prépondérance d'horizons plans.

❖ La Garonne s'inscrit comme une **composante majeure et structurante** du territoire de la « Grande Agglomération Toulousaine »

II- L'axe Garonne dans l'aire urbaine



La Garonne dans sa traversée Nord Sud, constitue l'axe naturel central structurant du territoire de l'agglomération:

- ❖ poumon vert au cœur de l'urbanisation dense ou tendant à se densifier,
- ❖ patrimoine historique, culturel et naturel,
- ❖ ressources en eau (alimentation en eau potable, prélèvements...).

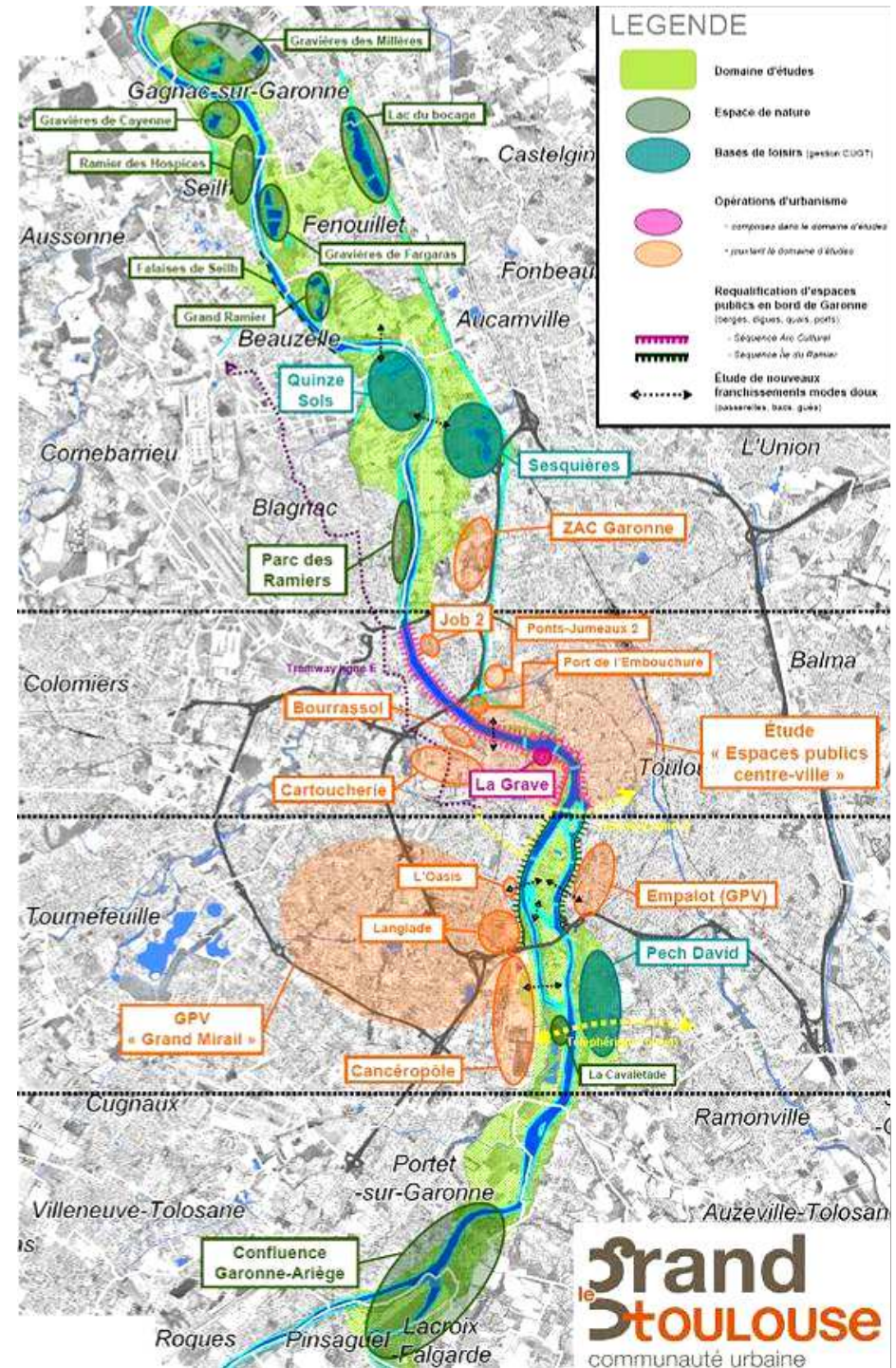
II- L'axe Garonne dans l'aire urbaine

Une « composante » intercommunale

- ❖ 32 km de fleuve, 3000 ha
- ❖ 7 communes du Grand Toulouse concernées (Toulouse, Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Seilh, Gagnac, St Jory)

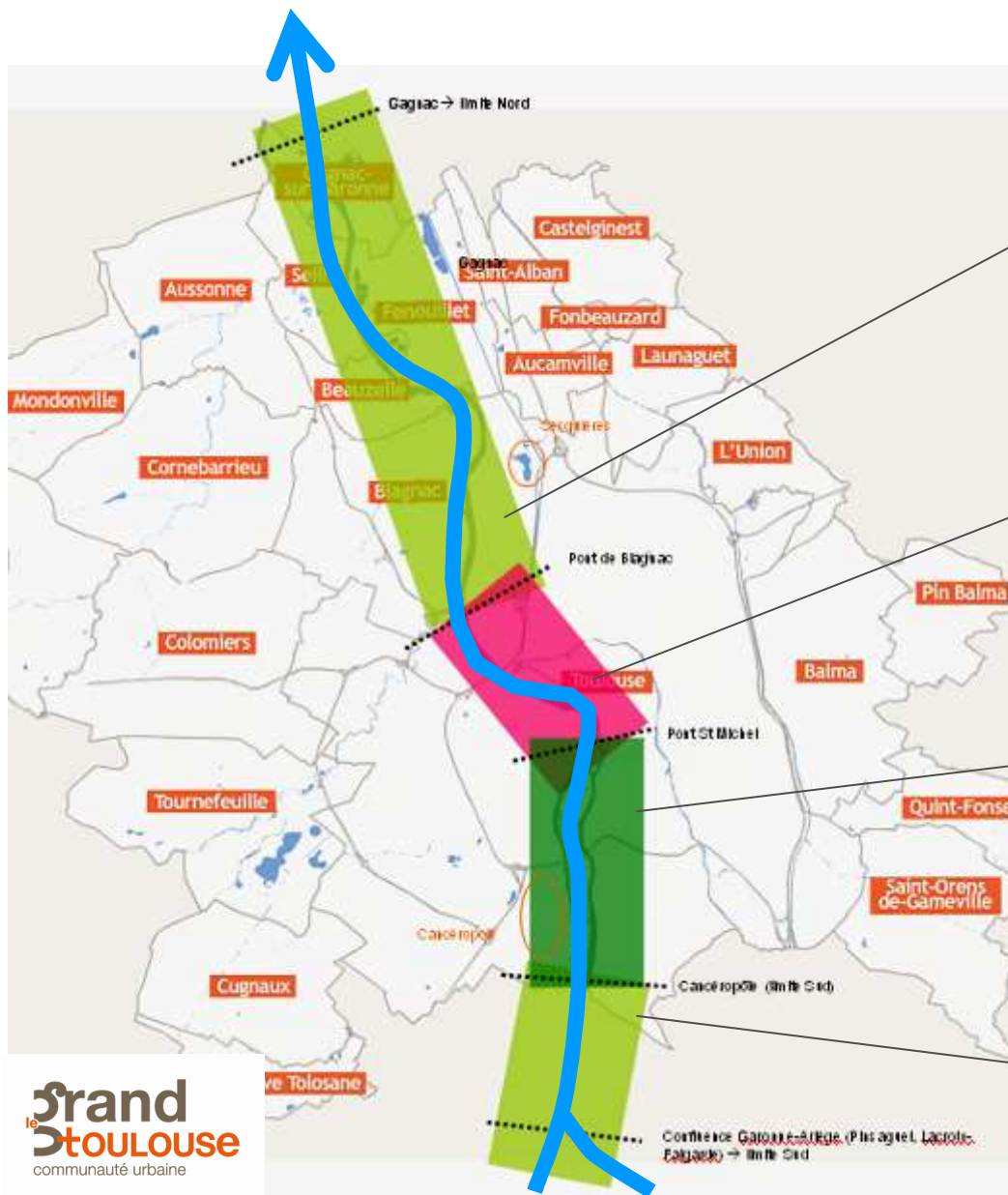
Des usages et territoires multifonctionnels

- ❖ urbains / périurbains
- ❖ Fonctionnalités écologique (Natura 2000), paysagères et patrimoine (sites classés), ressource en eau, aménités, agriculture...



Une approche Globale:préserver par la valorisation

DECLINAISON EN 4 SÉQUENCES URBAINES ET PAYSAGÈRES TRÈS DIFFÉRENCIÉES



GARONNE AVAL

Du vieux pont de Blagnac à la limite nord de l'agglomération (Gagnac-sur-Garonne)



ARC CULTUREL

Du pont St-Michel jusqu'au vieux pont de Blagnac :

- *Espaces publics en bord de fleuve (quais, ports, digues)*
- *La Grave*



PARC TOULOUSAIN

Du Sud du Cancéropole jusqu'au pont St-Michel : île du Ramier, prairie du Cancéropole et coteaux ouest de Pech David



GARONNE AMONT

De la confluence avec l'Ariège à la limite Sud du Cancéropole



LA SEQUENCE « GARONNE AMONT »

DES ENJEUX SPECIFIQUES



➔ Spécificités du territoire :

- **Vastes espaces naturels et agricoles**, à la confluence de l'Ariège et de la Garonne,
- **Réservoirs de biodiversité**, fragilisés par la pression anthropique et à la proximité de zones urbanisées
- **Une dynamique de projet** engagée entre collectivités, riverains et usagers : projet de Réserve Naturelle Régionale « ConfluenceS Garonne-Ariège »,

➔ Enjeux majeurs :

- **Articuler le projet Axe Garonne** avec le projet de Réserve Naturelle Régionale
- **Protéger et restaurer** les milieux et les ressources naturels
- **Réaménager et sécuriser** les accès au fleuve pour les modes doux, depuis les principales voies longitudinales (route d'Espagne et chemin des Étroits)
- **Appuyer les initiatives qualitatives de développement** et maintien de l'économie locale (agriculture périurbaine, sylviculture, agrotourisme...)

LA SEQUENCE « PARC TOULOUSAIN »

LES ENJEUX SPECIFIQUES



→ Spécificités du territoire :

- Vaste île de 150 ha au cœur de l'agglomération, mais actuellement occupée d'une juxtaposition d'activités sans lien avec le fleuve
- Présence de nombreux équipements d'agglomération: piscine, stadium, terrains de sport, salle de spectacle...
- Présence d'un secteur d'habitat (Cité Daniel Faucher) et d'un pôle d'activité chimique (SNPE)
- Desserte future de l'île par le tramway (fin 2013)

→ Enjeux majeurs :

- Affirmer une vocation prioritaire de parc urbain à l'île du Ramier
- Valoriser le foncier libéré par la future délocalisation du Parc des Exposition
- Redonner du lien entre la ville, l'île du Ramier et les espaces naturels périurbains (coteaux de Pech David...)

LA SEQUENCE « ARC CULTUREL »

DES ENJEUX SPECIFIQUES



→ **Spécificités du territoire :**

- **Plan d'eau et panorama identitaires** de Toulouse (chaussée du Bazacle, pont Neuf, Hôtel Dieu, La Grave, ports de La Daurade, St-Pierre, Viguerie, ...)
- **Présence d'un « parc » urbain** en berges (Prairie des filtres)
- **Plan d'eau navigable**, connecté aux canaux toulousains
- **Nombreuses manifestations festives**, directement en lien avec la Garonne (Rio Loco, Toulouse Plage...)

→ **Enjeux majeurs :**

- **Compléter l'offre culturelle** toulousaine
- **Assurer une continuité piétonne** sur berges
- **Requalifier les ports fluviaux** (Viguerie, La Daurade et St-Pierre) et les digues en béton
- **Renforcer les activités touristiques et économiques**, et les animations tournées vers le fleuve

LA SEQUENCE « GARONNE AVAL »

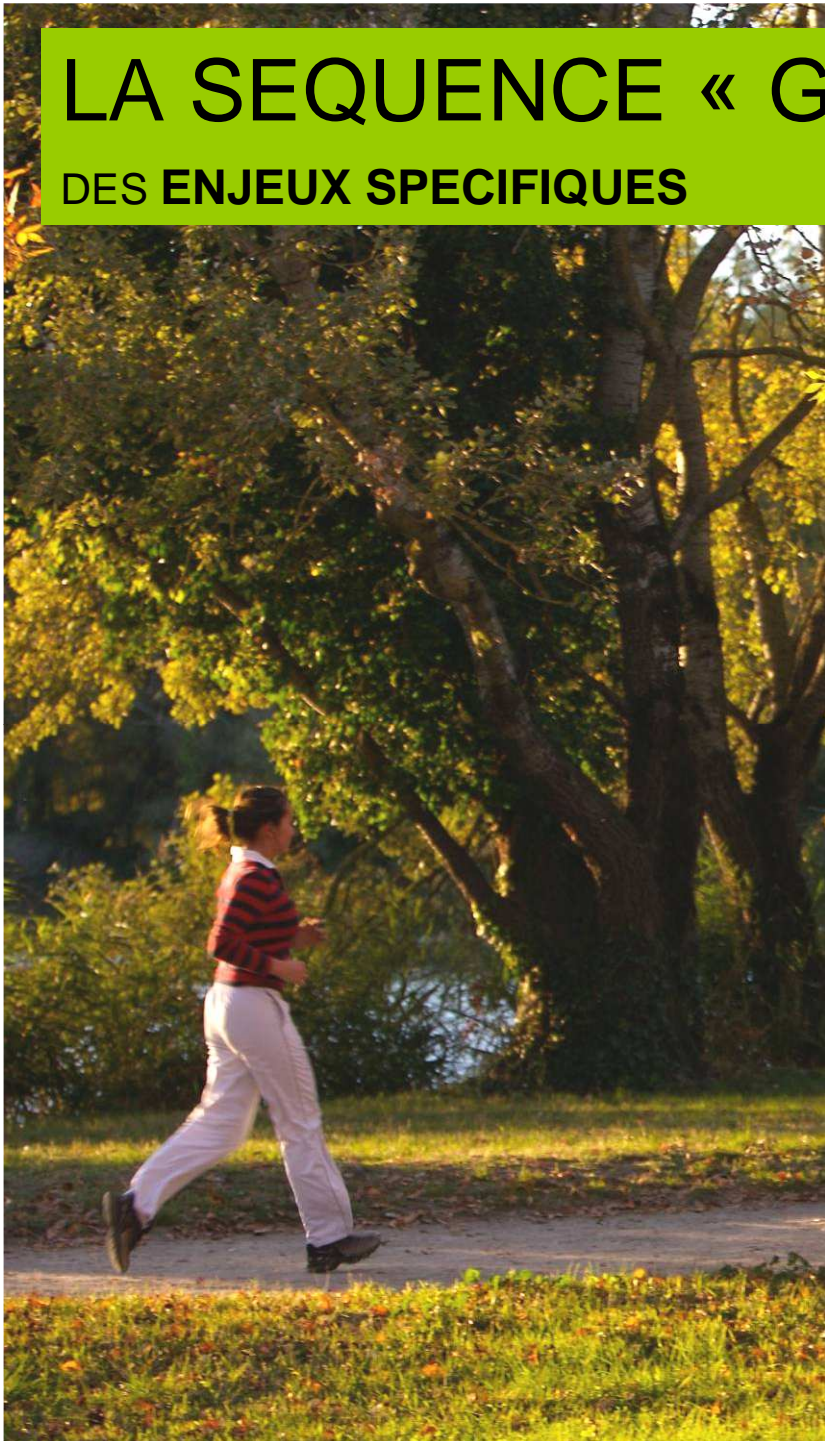
DES ENJEUX SPECIFIQUES

➔ Spécificités du territoire :

- **Vaste plaine inondable**, espace d'expansion de crues
- **Nombreux espaces naturels sensibles** (ex. : bras mort de Fenouillet)
- **Présence d'une agriculture périurbaine viable**
- **Valorisation d'anciennes gravières** pour des activités de sports et de détente (Quinze Sols, Sesquières...)

➔ Enjeux majeurs :

- **Concilier les usages** entre secteurs d'urbanisation - espaces naturels sensibles et agricoles
- **Assurer le désenclavement de certaines « zones » riveraines**
 - en améliorant les conditions d'accès et de continuité et en proposant des espaces d'aménités attractifs
 - en créant des franchissements modes doux sur la Garonne, entre le pont de Blagnac et le pont de Gagnac (gué, bac...) et en organisant des liens entre Garonne et Canal Latéral
- **Préserver le capital ressource naturelles et agricoles**



Exemple : le Programme Zones Humides Garonne aval

AGRICULTURE

Enjeux : requalification par l'activité d'espaces agricoles délaissés (redynamisation économique, paysage, biodiversité...)

DYNAMIQUE FLUVIALE

Enjeux : préservation des espaces de divagation et de mobilité du fleuve

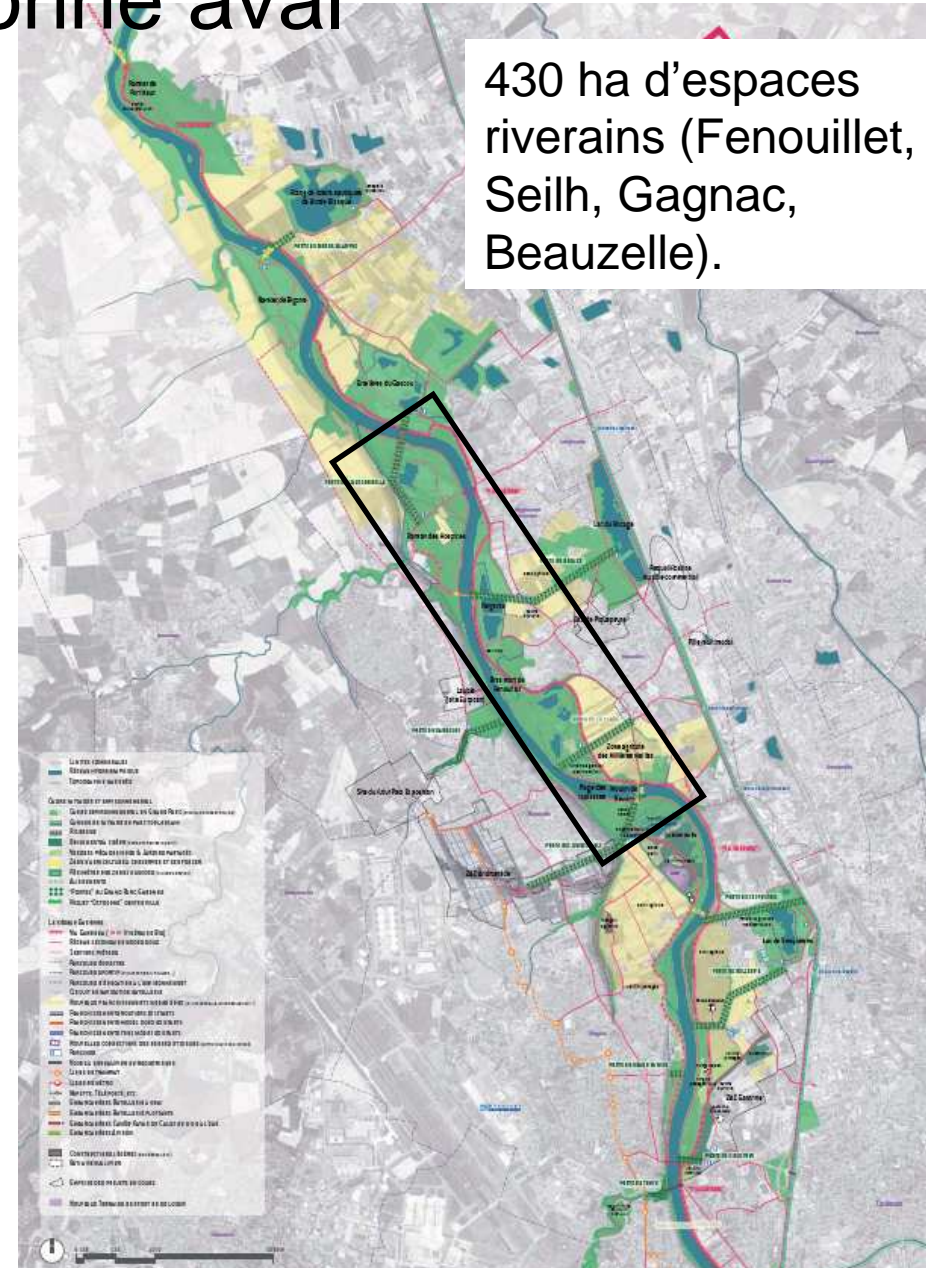
PATRIMOINE NATUREL

Enjeux : préserver le capital « biodiversité » constitué par les espèces et habitats associés à Garonne (ossature de la TVB)

ACCESSIBILITE

Enjeux : Développer de façon maîtrisée le potentiel en terme de découverte et d'accès de ces espaces de nature.

430 ha d'espaces riverains (Fenouillet, Seilh, Gagnac, Beauzelle).



Exemple : le Programme Zones Humides Garonne aval

L'ACTION FONCIERE (périmètre significatif, contigu)

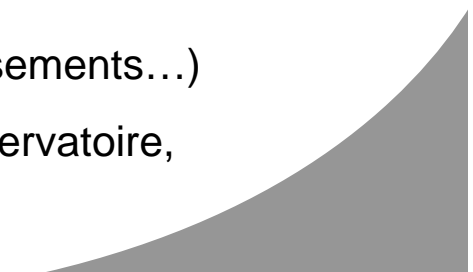
- Acquisition,
- contractualisation de gestion
- Amodiation du DPF (cf scénarios)

PLANS DE GESTION (cohérence d'ensemble)

- Zones humides
- Activité agricole périurbaine
- Accessibilité autour de la découverte (Espace public)

DES ACTIONS DE PRESERVATION ET DE VALORISATION

- Entités naturelles (infrastructures agro écologiques, zones humides, boisements...)
- Aménagement et équipement légers (cheminement piétons / cycles, observatoire, équipement en dessertes...)



Exemple : le Programme Zones Humides Garonne aval

Agir pour
les zones
humides

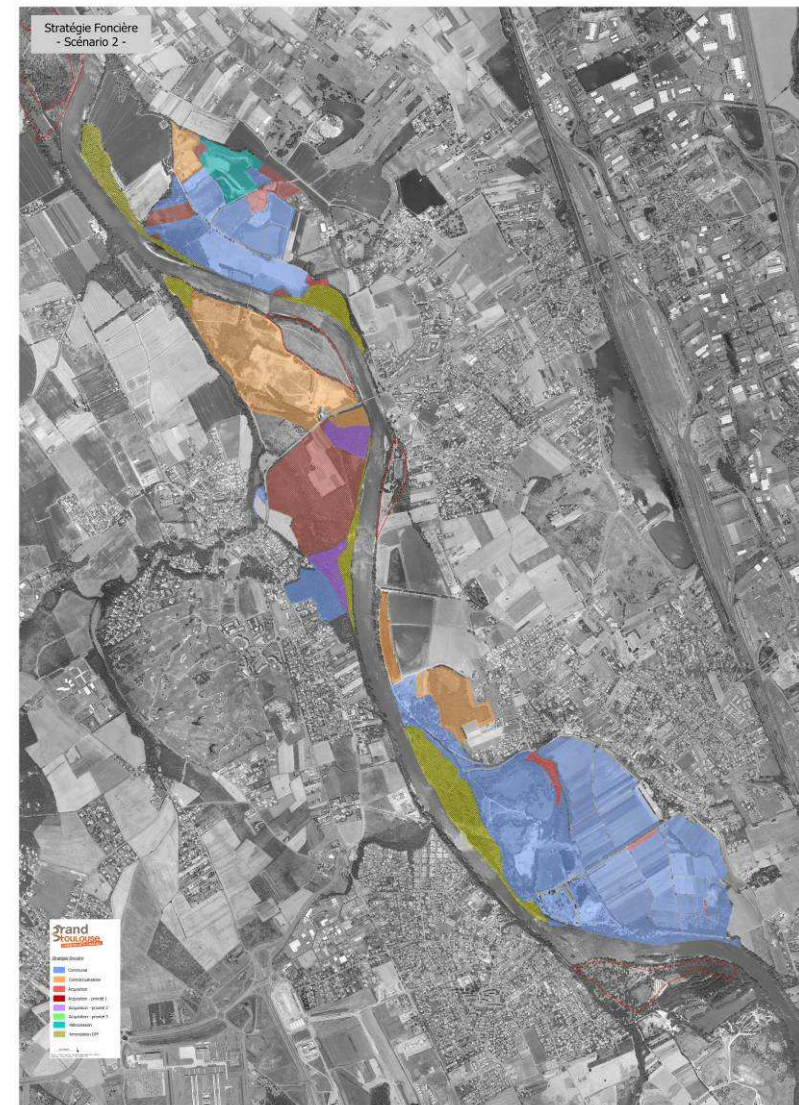
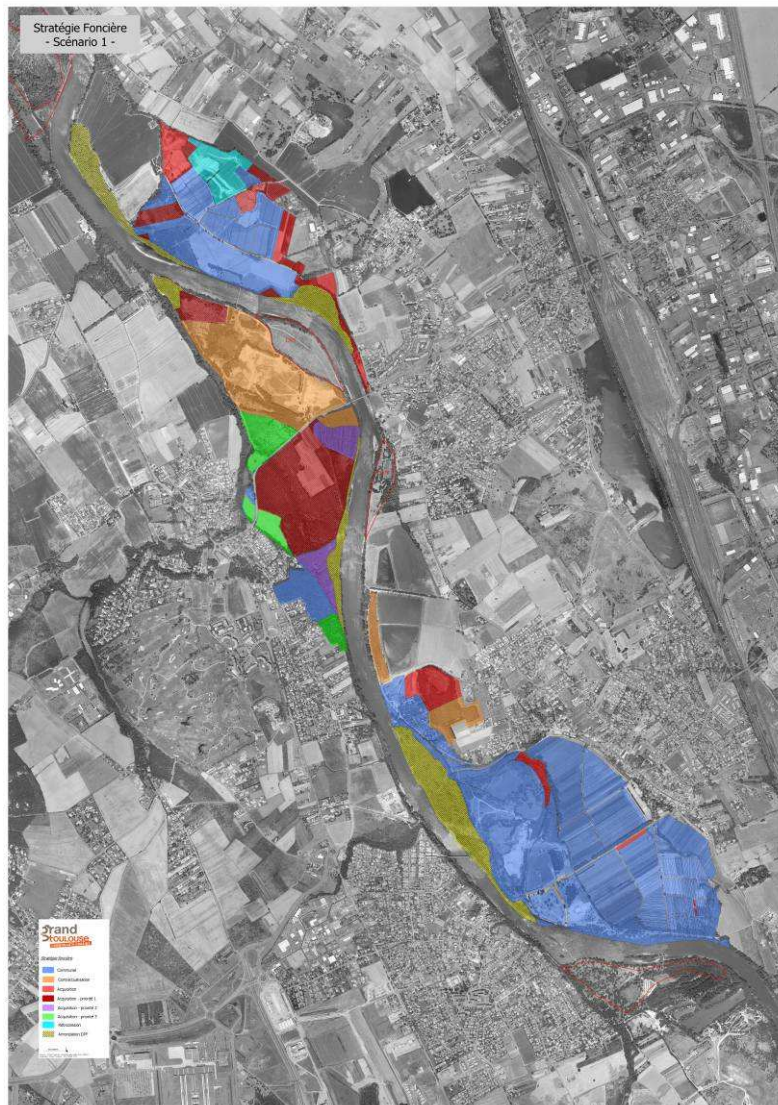


Action foncière : selon scénarios projetés, l'objectif fixé (2013) de gestion des Zones Humides, de 430 ha à 460 ha, soit respectivement de 93% à 100 % de la superficie totale du territoire de projet.

	Situation initiale : fin 2010			Situation fin 2013		
	Domaine Public Fluvial amodié	Communal	Privé	Domaine Public Fluvial amodié	Communal (avec rétrocession)	Privé
Surfaces acquises avec un objectif de préservation fin 2013	10 Ha	200 Ha	160 Ha		245 Ha	103 Ha
						60 Ha
Surfaces contractualisée avec un objectif de préservation fin 2013	10 Ha			54 Ha		57 Ha
						72 Ha
Surfaces du territoire préservé (acquisition + contractualisation) fin 2013				54 Ha	245 Ha	160 Ha
						132 Ha

Exemple : le Programme Zones Humides Garonne aval

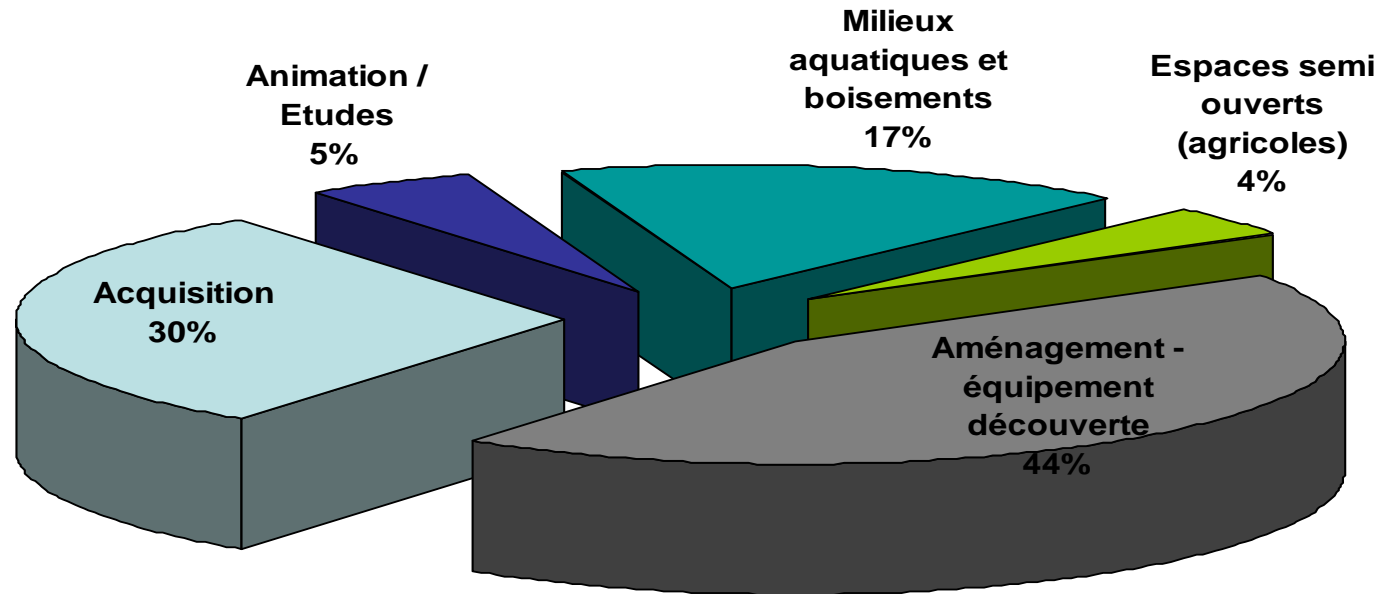
Agir pour
les zones
humides



Action Foncière : 2 scénarios de maîtrise foncière



Exemple : le Programme Zones Humides Garonne aval



Coût de projet estimé 4 M€. Répartition par volet



Merci !!!